

VOEU N°DL20260057 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/04/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h05) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT (à compter de 19h10) ; Mme Abila CIPRIANI (à compter de 18h30) ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h05)

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Daryne BELKORCHIA (jusqu'à 19h10)

Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (jusqu'à 18h30)

Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

VOEU DU GROUPE "DU BON SENS POUR SAINT-CHAMOND" - L'ETAT DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DU CARBURANT
--

Mme Isabelle SURPLY expose ce qui suit :

La flambée des prix du carburant pèse chaque jour sur tous les français, donc sur tous les habitants de la commune. Le mouvement des Gilets Jaunes a subi des répressions beaucoup trop disproportionnées pour que ce mouvement social réapparaisse. L'Etat macroniste a tout fait pour briser la contestation populaire. Cette contestation doit désormais émaner des collectivités, et ce, de toute urgence.

Cette situation n'est ni tenable (+ 2,20€ / litre) ni une fatalité : la Ville de Saint-Chamond demande aujourd'hui à l'État de prendre ses responsabilités et de mettre en place un dispositif national pour réduire les coûts du carburant.

Car il existe des leviers possibles, au-delà du seul détroit d'Ormuz qui n'est qu'un prétexte.

La fiscalité doit être repensée, en réduisant la part des taxes sur le carburant.

De plus, l'État peut soutenir la transition vers des alternatives. En somme, faire baisser le prix du carburant, c'est non seulement une urgence sociale mais la Ville ne peut pas rester spectatrice d'une crise aussi lourde quand elle a les moyens d'agir si elle veut peser dans le monde industriel et économique du département.

Ces mesures ne pourront aller qu'avec la baisse d'un certain train de vie pour les autorités concernées, et la suppression de certaines dépenses publiques nationales et locales superfétatoires. C'est un véritable choix politique qui doit s'imposer.

Vœu : La Ville de Saint-Chamond demande à l'État de jouer son rôle et de tout mettre en œuvre afin de faire réduire le prix du carburant à la pompe dans les meilleurs délais et s'engage à utiliser tous les leviers de représentativité possibles pour appuyer cette demande (métropole, région, AMF..etc.)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 4 voix pour,

28 contre M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA

4 abstentions M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ;

Mme Marlène MAURY

3 sans participation M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

DÉCIDE :

- **de rejeter** ce vœu.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 08/04/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne